



# Consultation pour la création d'un réseau d'arrosage et la plantation d'arbres et d'arbustes

## Centre d'accueil de Poé – Province Sud

### CAHIER DES CHARGES

#### 1. Objet de la consultation

Le Centre d'accueil de Poé, situé sur le domaine de Déva à Bourail, souhaite réaliser des travaux portant sur :

- la création d'un réseau d'arrosage automatique ou semi-automatique ;
- la plantation d'arbres et d'arbustes.

Ces travaux visent à améliorer l'aménagement paysager du site, favoriser l'ombrage et assurer la pérennité des plantations.

#### 2. Nature de la prestation

Les prestations comprennent :

##### 2.1 Plantation

- Fourniture et plantation de **133 arbres et/ou arbustes**, répartis en **trois zones distinctes** (voir plans en annexe).
- Les prestations incluent :
  - préparation des sols (trous de plantation, amendements si nécessaire) ;
  - plantation (tuteurage, paillage recommandé et protection si nécessaire) ;
  - arrosage initial.

## 2.2 Réseau d'arrosage

- Conception et réalisation d'un **système d'arrosage automatique ou semi-automatique** couvrant les trois zones.
- Le système devra :
  - être adapté à la configuration du site ;
  - permettre une gestion simple et durable ;
  - optimiser la consommation d'eau.
- Les prestations incluent :
  - étude technique (dimensionnement, schéma du réseau) ;
  - fourniture et pose des équipements (tuyaux, programmeurs, électrovannes, goutte-à-goutte ou aspersion, etc.) ;
  - raccordement au réseau existant;
  - mise en service et tests.

## 3. Conditions de réalisation et délais de livraison

- Les travaux devront être réalisés **en coordination avec l'équipe du Centre d'accueil de Poé.**
- Le prestataire devra :
  - respecter les règles de sécurité sur site ;
  - préserver les installations existantes ;
  - maintenir la propreté du chantier.
- Une **visite du site est obligatoire** (voir article 7).

## 4. Documents à fournir

Les travaux devront être réalisés dans les meilleurs délais.

Le candidat précisera :

- la **date prévisionnelle de démarrage** ;
- la **durée estimée des travaux** ;

## 5. Contenu des offres

Les candidats devront fournir :

- un **devis détaillé** comprenant :
  - le coût global ;
  - un détail par zone (3 au total) ;
  - la distinction entre :
    - plantation ;
    - système d'arrosage ;
- une **proposition technique** (fortement recommandée) précisant :
  - le type de système d'arrosage ;
- le **délai d'intervention** ;
- la **date de début des travaux** ;
- les éventuelles **garanties proposées** (matériel, etc.).
- Un devis optionnel : contrat de maintenance des plantations et son système d'arrosage sur une durée d'un an comprenant 2 visites annuelles.

## 6. Modalités de remise des offres

Les propositions devront être transmises **au plus tard le 03 avril** par courriel à :

✉ [djs.cap@province-sud.nc](mailto:djs.cap@province-sud.nc)

À l'attention de :

Province Sud – DCJS  
Centre d'accueil de Poé  
Lot n°1 Gouaro  
BP 962 – 98870 Bourail

## 7. Visite obligatoire du site

Une visite du site est obligatoire sur rendez-vous.

☎ Contact : **Cyril HUET – Directeur**

Téléphone : 72.72.41

Mail : [cyril.huet@province-sud.nc](mailto:cyril.huet@province-sud.nc)

Créneaux proposés :

- 24 ou 25 mars
- 31 mars ou 1er avril
- ☎ à 9h au Centre d'accueil de Poé
- 

## 8. Critères de jugement des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- **Prix : 70 %**
- **Proposition technique 10%**
- **Délai de démarrage : 10 %**
- **Délai de réalisation : 5 %**
- **Prix devis maintenance : 5%**

## 9. Validité des offres

Les offres devront rester valables pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de remise.

## **10. Garanties et engagements (ajout recommandé)**

Le prestataire devra préciser :

- la **garantie de reprise des végétaux** (recommandé : 3 à 6 mois minimum) ;
- la **garantie sur le système d'arrosage** ;
- les conditions de maintenance éventuelle.

## **11. Réserves**

La Province Sud se réserve le droit :

- de ne pas donner suite à la consultation ;
- ou de n'y donner qu'une suite partielle, en fonction des offres reçues et des disponibilités budgétaires.